

Au Jorat : impressions du centenaire

Autor(en): **Thuillard, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 17

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200084>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbe, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les personnes qui prendront un nouvel abonnement dès le 1^{er} avril recevront gratuitement la collection des numéros du CONTEUR parus depuis le 1^{er} janvier.

BUREAU DU CONTEUR VAUDOIS

Ruelle Saint-François (maison de l'imprimerie Vincent).

† CHARLES TESTUZ

Le *Conteur* a eu, cette semaine, le grand chagrin de perdre un de ses plus fidèles collaborateurs patois, M. Charles Testuz, de Villeneuve.

Ch. Testuz est mort, jeune encore, après de longues souffrances, supportées avec beaucoup de patience et de résignation. Sa collaboration au *Conteur* avait commencé peu après le décès de C.-C. Dénéreaz et, dès lors, n'avait pas cessé.

Ch. Testuz, qui était un modeste, ne signait pas ses articles et ne voulait point que l'on sût qu'il collaborait à notre journal. Il jouissait humblement, lorsque nous lui en faisons part, des compliments qui nous étaient adressés au sujet de ses articles, très appréciés de nos lecteurs. C'est donc aujourd'hui seulement qu'il nous est permis de rendre un hommage public à son talent et à la constante sympathie qu'il témoignait au *Conteur*.

Le *Conteur* garde à la mémoire de Charles Testuz un souvenir fidèle et reconnaissant et prend une part bien vive au deuil de sa famille.

Au Jorat.

Impressions du centenaire.

Une invitation aussi aimable que bienvenue m'a permis de passer une partie des fêtes du centenaire dans un village du Jorat.

Dans cette contrée qui ne possède pas les couleurs éclatantes et quelque peu voluptueuses des terrasses du Léman, mais qui s'est revêtue d'une beauté sévère; où les sombres sapinières dégagent la mélancolie dans les jours moroses et pluvieux, où l'hiver est plus âpre et plus long, la terre dure au travail et ingrate à produire, l'enthousiasme n'a pas fait défaut et les cœurs ont vibré à l'unisson.

Au faite des fermes les drapeaux claquaient joyeusement au vent, d'éphémères arbres de Liberté, fiers de prestance, se balançaient dans les carrefours, tandis qu'aux arcs de triomphe les couleuvres vaudoises se mariaient aux verdure des forêts. Ainsi l'on avait fait simple, mais de bon goût.

Dans le recueillement du soir, les cloches sonnèrent une envolée de joie: un hymne montait de la terre vers le ciel. Puis sur la colline le feu a pétillé, jetant sa lueur aux étoiles, saluant les autres feux qui de partout disaient le délire de la patrie en fête.

Les mortiers ont éclaté et l'écho s'est perdu dans les bois silencieux; ensuite chacun s'en est allé coucher. Ainsi l'on a fêté la veille du

grand jour: poésie rustique, poésie grandiose néanmoins, où l'âme se dilata.

Le lendemain, dans l'église cachée au fond du vallon, tout le peuple élevait sa prière, qui se faisait alors reconnaissante. Puis, jusqu'au soir, ce ne furent que des cortèges où les fanfares éclataient bruyantes, où des Cent-Suisses marchaient fièrement, la pertuisane sur l'épaule, tandis que de vieux soldats, la démarche alourdie par les ans, avaient revêtu leurs vieux uniformes pittoresques qui redisaient les souvenirs émus du Sonderbund et de la frontière en 1870; jusqu'au soir, des chants où les enfants, avec leurs voix cristallines, exprimaient les beautés de la patrie; où leurs aînés, les hommes mûrs, louaient l'énergie et la vaillance; et des discours encore où des paroles simples apportaient l'expression des sentiments sincères d'union et d'amour. Les accents vibrants exaltèrent ainsi la patrie et la liberté, firent tressaillir de joie tous les cœurs. Puis le soir est venu: la gaieté continua, le vin a coulé et les couples valsé.

Pas un seul instant, dans ces fêtes, la cordialité n'a cessé. Pas de gens avinés, point de querelle, ni de chicane: la paix et l'harmonie régnaient en souveraines. Fêtes belles et délicieuses où toute la saveur du terroir a transpiré!

Quand j'ai quitté mon village du Jorat, le gel mordait les bourgeons, la neige mettait des fleurs de glace sur les prés. Il faisait froid, mais mon cœur avait chaud, car l'âme vaudoise m'était apparue dans toute sa pureté et je m'étais retrempé aux sources d'une vigueur nouvelle.

Les fils de la glèbe se réveillent, l'enthousiasme et la bonne volonté jaillissent, l'énergie se révèle. Un travail ardent va commencer; les paroles de justice, de vérité et d'amour apparaissent lumineuses. Il y a œuvre bonne à accomplir et c'est pourquoi il y a de grandes choses à attendre du Jorat.

Henri THULLARD.

Ceci est pour vous, Mesdames.

Le lundi 15 juin, à Paris, aura lieu un concours d'élégance pour toilettes de ville portées par les dames. Afin de ménager toutes les susceptibilités, le concours serait organisé de façon aussi discrète que possible, sans inscription préalable ni formalités d'aucune sorte. Un jury, composé d'artistes de la mode, noterait, au hasard, parmi les personnes présentes, les toilettes les plus remarquables, les plus empreintes de *chic* et de goût. A l'heureuse propriétaire du costume primé, une gerbe de fleurs serait remise. Un imperceptible petit médaillon de métal serait fixé à la gerbe. Et tout médaillon donnerait droit à un tirage de bijoux de grand prix, de bijoux artistiques offerts par le haut commerce. Il y aurait, nous a-t-on dit, des lots splendides, car l'argent doit y abonder. Aucun nom cité, aucune liste de lauréates. Ce serait donc parfait. Un deuxième concours d'élégance aurait lieu

dans la soirée de ce mardi, pour les toilettes de soirée, au cours d'une grande soirée de gala à l'Opéra.

La Dime.

Mézières est devenu le centre d'attraction du canton. On s'y rend de toute part pour assister aux représentations, vraiment uniques en leur genre, de *La Dime*, de M. René Morax¹. Nous avons déjà dit l'intérêt qu'offre cette pièce spécialement pour les lecteurs du *Conteur vaudois*. Voici quelle en est la première scène.

Le théâtre représente le plateau des Biolleyres, entre Mézières et Carrouge, en octobre 1790. On aperçoit dans le fond les pentes du Jorat couvertes de grandes forêts. Des maisons et des hameaux sont épars dans les champs coupés de haies. A droite, sur la colline de l'Aumont, un gibet. Au premier plan, un champ où des paysans sont en train d'arracher des pommes de terre. Ces agriculteurs sont Michel Jordan, son fils François-Louis; Françoise Jordan et ses filles Pernelle Cavin et Anne-Marie.

FRANÇOIS-LOUIS. — Si monsieur de Carrouge voyait comme il nous faut suer après ces pommes de terre, il nous enlèverait cette sacrée dime.

MICHEL. — Monsieur de Diessbach finira bien par nous en dispenser. Le gouverneur Jordan et le lieutenant Gilliéron sont allés au château de Lucens présenter la requête à monsieur Gatschet, le bailli de Moudon.

FRANÇOISE. — C'est heureux que M. le ministre, ce bon monsieur Martin, ait bien voulu prendre nos intérêts en mains.

FRANÇOIS-LOUIS. — Il fera chaud quand les messieurs de Berne nous ôteront une dime.

MICHEL. — Oh! je lui dirais son fait, à monsieur de Carrouge, s'il était là, devant moi, sur la route.

FRANÇOISE. — Qu'est-ce que tu lui dirais?

MICHEL. — Je lui dirais...

FRANÇOIS-LOUIS. — Magnifique et très honoré seigneur...

MICHEL. — Laisse-moi parler, hein, François-Louis. Je dirais: Monsieur de Carrouge, on a eu une mauvaise année; des pluies, des gelées, des niolles, tout le diable et son train. Rien n'est venu à bien. On a déjà dû payer pour les graines, pour le blé, le froment et le mettel. Si vous nous prenez la dime sur les pommes de terre, qu'est-ce qui nous reste?

FRANÇOISE. — Oui, qu'est-ce qui nous reste?

MICHEL. — C'est-il juste de payer pour ces légumes qu'on nous fait planter pour bonifier la terre? C'est d'un petit rapport, et même les plus pauvres doivent donner une partie de la récolte à vous, monsieur de Carrouge, qui n'en avez nulle peine.

FRANÇOISE. — Tout ça, c'est bel et bon. Mais veux-tu savoir ce que tu lui dirais?

MICHEL. — Quoi?

FRANÇOISE. — Tu lui tirerais ton chapeau bien bas et tu resterais là, devant ton mon-

¹ PAVOT ET C^e, libraires-éditeurs.